

Bienvenue !



Livret d'accueil



AFABAT, organisme de formation certifié



■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
ACTIONS DE FORMATION





# SOMMAIRE

<i>Présentation de l'AFABAT</i> .....	3
<i>Notre politique qualité</i> .....	3
<i>Nos implantations</i> .....	4
<i>Bon à savoir avant votre formation</i> .....	4
<i>Votre espace de formation dans l'Ain : adresse et accès</i> .....	5
<i>Services à proximité</i> .....	6
<i>La gestion de votre dossier</i> .....	6
<i>Notes personnelles</i> .....	7

**V**ous venez de vous inscrire à une formation proposée par l'AFABAT et nous vous en remercions ! Ce livret d'accueil fait partie intégrante de l'ensemble des documents et d'informations qui vous sont communiqués aux différentes étapes de votre parcours de formation avec notre organisme :

## AVANT LA FORMATION

- ▶ bulletin d'inscription et/ou convention de formation,
- ▶ programme détaillé mentionnant les objectifs et les moyens mis en œuvre,
- ▶ méthode d'évaluation des connaissances et niveau de sanction du stage,
- ▶ niveau de connaissances préalables requis et questionnaire d'autopositionnement permettant de vous situer par rapport à la formation envisagée,
- ▶ modalités pratiques du stage : formateur, lieu, horaires et conditions matérielles,
- ▶ convocation,

## PENDANT LA FORMATION

- ▶ support (écrit ou en format dématérialisé),
- ▶ feuille d'émargement à signer sur place (ou feuille d'assiduité pour les modules à distance),
- ▶ questionnaire d'évaluation de la formation et de satisfaction,

## APRES LA FORMATION

- ▶ attestation individuelle de formation,
- ▶ questionnaire d'évaluation à froid permettant de mesurer dans la durée les bénéfices de l'action de formation réalisée,
- ▶ facture acquittée.

Sur notre site internet [www.afabat.fr](http://www.afabat.fr), vous pouvez également consulter :

- ✓ [le règlement intérieur applicable aux stagiaires](#)
- ✓ [le registre public d'accessibilité](#).

Nous restons bien entendu à votre disposition pour répondre à toute question qui ne trouverait réponse dans les pages suivantes.

*L'Equipe AFABAT*





## PRESENTATION DE L'AFABAT

- L'Association pour la Formation dans l'Artisanat du Bâtiment a été fondée en 1986. Son siège social est implanté à **Lyon**.
- Association loi 1901 à but non lucratif, elle est administrée depuis sa création par des **artisans** du bâtiment ou conjoints d'artisans.
- Sa déclaration d'activité est enregistrée sous le numéro 83 63 00949 63 auprès du Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat).
- L'AFABAT forme exclusivement les **chefs d'entreprises, salariés et conjoints** collaborateurs des entreprises du **bâtiment, des travaux publics et du paysage**, dans les domaines suivants :
  - ✓ les techniques métiers tous corps d'état et spécifiques à chaque métier ;
  - ✓ le développement durable, notamment les formations préparant aux qualifications **RGE** ;
  - ✓ la prévention et la sécurité ;
  - ✓ les activités tertiaires (management, commercial, informatique, ressources humaines...);
  - ✓ la préparation aux diplômes universitaires tels que : DUGAJEB, DU Patrimoine ;
  - ✓ la préparation à la fonction de gestionnaire ou responsable de d'entreprise artisanale (formations diplômantes préparant aux titres **GEAB** - Niveau Bac et **REAB** - Niveau Bac+2).
- Elle compte un effectif d'environ **150 formateurs** experts ayant formé en 2018 plus de **4.600** stagiaires pour **100.000** heures-stagiaires dispensées.
- Son rayon d'action s'étend aux régions **Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne**.
- L'AFABAT est membre de l'**Union des ARFAB**, dont les activités couvrent 80 départements.



## NOTRE POLITIQUE QUALITE

Accroître notre professionnalisme et la satisfaction de nos clients est notre priorité. Depuis octobre 2020, l'**AFABAT** est certifiée par l'**ISQ** selon le référentiel **QUALIOPI** pour la catégorie d'actions concourant au développement des compétences (actions de formation).

**Qualiopi**   
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
**ACTIONS DE FORMATION**

*Qu'est-ce que cela change pour vous ? La certification de notre organisme, c'est...*

- ... bénéficier des meilleures **pratiques pédagogiques**,*
- ... obtenir une réponse formation adaptée à vos besoins **spécifiques**,*
- ... être **écouté** avant, pendant et après les formations,*
- ... compter sur un prestataire **reconnu** par les organismes qui **financent** votre formation,*
- ... bref, renforcer votre **confiance** et votre **satisfaction** !*



### **Notre différence :**

*des formations conçues **par et pour** des artisans, qui se déroulent dans un esprit de **partage d'expériences** et de **convivialité**. Pour qu'au-delà de leur contenu et de la compétence des formateurs, nos formations soient aussi un moment d'**échanges** entre professionnels et de développement de **réseaux**.*

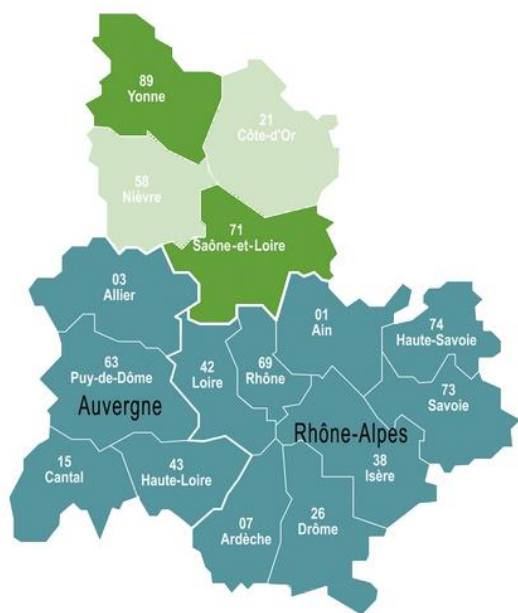




## NOS IMPLANTATIONS

Notre engagement : vous former **près de chez vous** !

Nos formations vous accueillent dans de nombreuses communes sur l'ensemble des départements où l'AFABAT est présente (cf. liste ci-dessous). Cette liste est évolutive en fonction des nouvelles ouvertures de stages, aussi nous vous invitons à consulter régulièrement les thèmes et lieux des formations sur notre site internet [www.afabat.fr](http://www.afabat.fr). Nous pouvons également former dans **vo**tre **entreprise**, selon un cahier des charges élaboré avec nos équipes pédagogiques et spécifiquement adapté à vos besoins : renseignez-vous !



Dpt	Ville	Dpt	Ville
01	Viriat	43	Le Puy en Velay
03	Moulins	63	Clermont-Ferrand
07	Guilhaud Granges	69	Gleizé
15	Aurillac		Lyon
26	Romans-sur-Isère	71	Chalon sur Saône
38	Echirolles	73	Chambéry
	Bourgoin-Jallieu	74	Annecy
42	Roanne	89	Auxerre
	Saint-Etienne		

- ▶ Retrouvez sur [www.afabat.fr](http://www.afabat.fr) les coordonnées de tous vos correspondants AFABAT en département.
- ▶ Toutes les implantations de notre réseau national sont sur [www.jesuisprojemeforme.com](http://www.jesuisprojemeforme.com)



## BON A SAVOIR AVANT VOTRE FORMATION



Les personnes en situation de handicap sont invitées à le préciser à l'inscription pour valider la possibilité de les accueillir sur la formation retenue, ou les orienter le cas échéant.



Les journées de formation débutent généralement à 8H30 et se terminent à 17H. Vérifiez bien les horaires qui figurent sur votre convocation.



Pour le confort et l'attention de chacun, les téléphones portables doivent être placés en mode silencieux durant les journées de formation. Merci de votre compréhension.



Les repas du midi sont généralement réservés par nos soins et pris en commun avec les autres stagiaires et le formateur. Ils sont à la charge des participants.



De courtes pauses sont aménagées durant la journée pour vous permettre, par exemple, de consulter votre messagerie ou de passer quelques appels téléphoniques.



Ne vous faites pas remplacer au pied-levé si vous ne pouvez assister à la formation ! Contactez-nous au préalable pour inscrire le cas échéant votre remplaçant.



Pensez à prévenir le formateur ou l'AFABAT en cas de retard ou d'absence. Une absence non justifiée par un document officiel (certificat médical, convocation...) peut entraîner la facturation de frais de dédit formation (art. 4 convention et art. 3.2 du règlement intérieur).







# VOTRE ESPACE DE FORMATION DANS L'AIN

AFABAT, C/O CAPEB, 104 Boulevard Édouard Herriot, 01440 VIRIAT



## Accès :

Depuis A40 nord : sortie n° 5 Bourg puis D1479 et D975 Bourg / Viriat. Au 1<sup>er</sup> giratoire suivre la D1079 (Lyon). Au rond-point suivant rester sur la D1079 (Bourg / La Neuve). Au 3<sup>e</sup> rond-point rester sur la D1079 (Grenoble / Bourg-centre). Faire demi-tour dès que possible sur le bd. Edouard Herriot pour rejoindre le n° 104.



Depuis A40 sud : sortie n°7 Bourg-sud puis D1075 direction Bourg-centre et D1079 direction Villefranche. Entrer dans La Neuve / bd Edouard Herriot.



AFABAT - CAPEB (places limitées)



Lignes 5 ou 7 arrêt Neuve



Entrée commune avec les locaux de la CAPEB



Formation pratique en salle\*



Formation pratique sur plateforme mobile\*









Plate-forme mobile (QUALI'Pac)\*

\*Installations non permanentes





## SERVICES A PROXIMITE

 <b>Restauration :</b> ○ <b>Le Bistrot de la Neuve</b> 44 Rue du Plateau, Viriat ☎ 04.74.45.35.10 ○ <b>La Calèche</b> 44 Rue du Plateau, Viriat ☎ 04.74.25.31.38 ○ <b>Grill Courtepaille</b> 43 Rue du Plateau, Viriat ☎ 04.74.22.64.53	 <b>Hôtels :</b> ○ <b>Ibis Styles ***</b> 12 r. Pavé d'Amour, Bourg-en-Bresse ☎ 04.74.45.34.34 ○ <b>Fasthôtel **</b> 694E r. des Vareys, Viriat ☎ 04.74.14.00.51 ○ <b>Campanile ***</b> 694 bis r. des Vareys, Viriat ☎ 04.74.45.25.45
 <b>Pharmacie :</b> 44 Rue du Plateau, Viriat ☎ 09.63.25.25.01	 <b>Médecin :</b> 1 r. Aristide Briand, Bourg-en-Bresse ☎ 04.74.24.74.55
 <b>Police :</b> 3 av. des Belges, Bourg-en-Bresse ☎ 04.74.42.45.00	 <b>Distributeur automatique de billets :</b> Banque Populaire, 45 Rue du Plateau, Viriat



## LA GESTION DE VOTRE DOSSIER

L'AFABAT recueille à votre inscription un certain nombre d'informations pour assurer la **gestion administrative** complète de votre dossier jusqu'à sa facturation. Conformément au RGPD\*, les données personnelles vous concernant sont conservées pour une durée limitée et vous pouvez à tout moment exercer les droits qui vous sont conférés par ce règlement. Notre délégué à la protection des données est à votre disposition pour toute information concernant la sécurité de vos données personnelles au 04.72.85.06.60.

\* Règlement Général sur la Protection des Données.

Nous vous orientons également vers les interlocuteurs compétents lorsque vous demandez le **financement** total ou partiel de votre formation. En effet, cette question ne relève pas des prérogatives des organismes de formation, mais des organismes financeurs dont vous relevez tels que :

- Le **FAFCEA** et le **Conseil de la Formation des Chambres de Métiers** pour les chefs d'entreprises artisanales non-salariés ;
- **Constructys** pour les salariés du secteur bâtiment ;
- La **Caisse des Dépôts et Consignations** si vous financez en tout ou partie votre formation avec votre **Compte Personnel de Formation (CPF)** ;
- **Pôle Emploi** et la **Région** pour les demandeurs d'emploi.

Le service formation de votre **CAPEB** peut également vous conseiller ou vous orienter pour monter votre dossier de financement : nous vous invitons à contacter leur représentant dans votre département :

Votre interlocuteur du service de proximité CAPEB :	Sylvie MORESTEL	☎ 04.74.23.19.50 ✉ formation@capeb-ain.fr
---	-----------------	--





# NOTES PERSONNELLES

A series of horizontal dotted lines for taking notes.



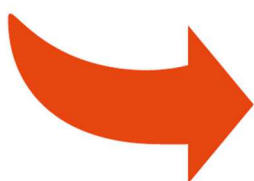


# AFABAT

Formation



RETROUVEZ TOUTES VOS FORMATIONS :  
**PROGRAMMES, DATES, PRÉ-INSCRIPTIONS**  
ET LE **CONTACT AFABAT** DE VOTRE DÉPARTEMENT  
SUR **WWW.AFABAT.FR !**



1. Je me connecte à [www.afabat.fr](http://www.afabat.fr)
2. Je choisis ma formation
3. Je choisis ma session

Rejoignez-nous sur Facebook et LinkedIn

